



ACCIDENTS DE LA ROUTE

**Protégez vos salariés
et votre entreprise**



AFTC
Bourgogne
Franche-Comté

Qu'est-ce que le risque routier professionnel ?

Il existe deux types d'accidents dans le cadre d'une activité professionnelle :

- **L'accident de trajet** qui peut survenir lorsqu'un salarié effectue un trajet entre son domicile et le lieu de travail ;
- **L'accident de « mission »**, dont peut être victime un salarié lors d'un déplacement professionnel.

Quelles obligations pour les employeurs ?

Le risque routier doit être évalué, au même titre que tout autre risque professionnel.

Vous avez pour obligation de proposer des moyens de prévention.

Notre offre est une action à inscrire dans votre programme annuel de prévention des risques.



**20 %
des accidents
de la route au
travail sont
mortels.**



Accident de la route : des conséquences dramatiques pour votre entreprise

Outre les conséquences irréversibles pour le travailleur et ses proches, les accidents routiers professionnels, qu'ils soient mortels ou non, peuvent avoir des conséquences fortement pénalisantes pour la vie et l'activité d'une entreprise, notamment en matière d'organisation du travail, de logistique et de climat social dans l'entreprise.

**Protéger vos salariés,
c'est protéger votre entreprise.**

Pour prévenir ces risques, votre entreprise peut sensibiliser l'ensemble du personnel au respect des limitations de vitesse, du port de la ceinture de sécurité, de l'utilisation du téléphone, de l'alcool au volant, etc.



Le témoignage bouleversant d'une victime de la route

Francis MAROTEL, lui-même traumatisé crânien, s'adresse à vos employés, en témoignant de l'accident de moto dont il a été victime.

Salarié de l'association AFTC et Intervenant Départemental de Sécurité Routière depuis plus de 15 ans, il raconte son accident de moto, l'avant et surtout l'après et les conséquences sur sa vie personnelle et professionnelle.



**Son témoignage touche,
bouleverse et fait prendre conscience
en percutant les esprits !**

**« J'ai du tout réapprendre :
à marcher, à manger,
à écrire, à revivre... »**



/ Francis MAROTEL



**Toutes les victimes de la route
ne meurent pas.**

Les blessés souffrent souvent de séquelles importantes : des blessures physiques, neurologiques et psychiques. Toutes ces blessures ne se voient pas, ces handicaps sont souvent invisibles et la victime de la route devient "ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre".

L'AFTC, partenaire de la Direction Départementale des Territoires, intervient officiellement auprès du public pour sensibiliser par le témoignage d'une victime de la route, sur les dangers d'une conduite à risque.





AFTC
de
Bourgogne
Franche-Comté

Association des Familles de Traumatisés crâniens et Cérébro-lésés de Bourgogne Franche-Comté

Mobilisation Sécurité Routière

Chaque année...

80

interventions

7 000

personnes sensibilisées

Mobilisons-nous pour rendre
nos routes plus sûres !

Nos missions

- **Apporter réconfort et aide morale aux familles de personnes victimes** de traumatismes crâniens et/ou cérébro-lésions
- **Faire connaître ce handicap** invisible et méconnu
- **Sensibiliser le public** sur les conséquences d'une conduite à risque sur la route

Demandez un devis pour une intervention de sécurité routière

À partir de 200 €

*Aides et financements possibles via la DDT,
la CARSAT, etc.*



Formulaire à remplir sur : **aftc-bfc.fr**
ou par mail : **accueil@aftc-bfc.fr**

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Soutenu financièrement
par la délégation
à la sécurité routière